

Télécommunications. L'illimité limité, cela devient limite.

Depuis quelques jours, il est beaucoup question de la fin de l'illimité pour l'internet des particuliers. Un article publié sur le site [Ownj](#) comme quoi cela sert les sites internet d'informations, publie un document montrant les pistes de réflexion des fournisseurs d'accès à Internet membres de la FFT. [FFT](#), pour Fédération Française des Télécoms. Elle représente les opérateurs historiques des télécoms : SFR, Bouygues et France Telecom (Marque Orange) ainsi que quelques opérateurs utilisant leurs réseaux pour des offres MNVO. Deux autres acteurs importants du [marché des télécommunications](#) en France, Free et Numericable ne sont pas membres pas à cette association.

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=EUHQ1wOx_g[/youtube] Depuis la révélation de ce document, l'histoire a été reprise dans de nombreux médias. Cela a obligé les opérateurs à changer leur politique de communication. Par [un rétropédalage](#) en règle. Et une réaction, obligatoire, du ministre Eric Besson : « "Le gouvernement n'envisage aucune restriction de l'accès à Internet et travaille bien au contraire au développement du très haut débit fixe et mobile sur l'ensemble du territoire et pour l'ensemble des Français ».

L'affaire a entraîné la création d'une association des usagers : l'AFUI. Avec un grand professionnalisme digne des gourous de la com, l'association joue sur trois tableaux :

-

Rencontre avec la presse et envoi de [communiqués](#) (où elle annonce des milliers de personnes sur sa page Facebook. En fait, 2.155 ce 23/08/11 à 10.40). Et [cela fonctionne](#)

-

Création [d'un site Internet](#)

-

D'une page [Facebook](#)



Désormais du grand classique, et dans le cadre de la polémique sur les [avertisseurs de radars](#), la tactique employée avait été similaire.

[youtube]<http://www.youtube.com/watch?v=P8uR-Rt18Sk>[/youtube]

La FFT est beaucoup intervenue depuis sa création sur [les questions de piratage](#) dans le cadre du rapport Olivennes par

Lobbycratie | Télécommunications. L'illimité limité, cela devient limite.

Copyright admin mcabon@gmail.com

<https://www.lobbycratie.fr/2011/08/23/telecommunications-lillimite-limite-cela-devient-limite/>

exemple, ou des négociations sur la loi Chatel ou encore récemment sur la TVA sur les offres télévision comprises dans les forfaits, cette fois-là avec l'assentiment des consommateurs (Lire cet article). Aujourd'hui, le trafic internet croît de telle façon que les réseaux connaissent des embouteillages importants, alors que les tarifs restent marqués en bas du tableau pour des raisons de contexte concurrentiel agressif. Ce marché génère de confortables marges mais qui pourrait être supérieures encore.

Ce sujet se rapproche d'un autre, plus vaste encore, la neutralité du net et les négociations autour de l'['ACTA](#) (Lire [cet article](#) et consulter [ce site](#)). Enfin, un petit commentaire personnel : il me semble que même si l'illimité était limité, peu s'en rendrait compte, notamment si cela passait par une diminution du débit qui peut rester imperceptible pour beaucoup.